



COMMUNE DE

BOËIL-BEZING

BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 1980



Ce bulletin que nous vous proposons a pour simple objectif celui de vous informer de l'action menée par votre Conseil Municipal en 1980, des travaux réalisés ou en cours de réalisation et de vous apporter des renseignements qui peuvent vous être particulièrement utiles.

Vous y trouverez également des renseignements concernant les multiples activités des associations communales.

Le Maire, et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes Fêtes de Noël, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1981, santé et réussite dans vos projets.



Bâtiments communaux

TRAVAUX REALISES :

— GROUPE SCOLAIRE —

- Réfection des peintures de la classe des petits et du hall d'entrée.
- La remise en état ou le changement des volets roulants dont le fonctionnement s'avérait difficile.

— SALLE DE REUNION —

- Réfection de la peinture de la grande salle de réunion.
- Mise en place de l'eau chaude pour le service des clubs.

— PRESBYTERE —

- Travaux d'entretien de la toiture.
- Les portes du garage ont été changées l'an dernier.

— SALLE DES FETES —

- Depuis la fin de l'année dernière la mise en place du chauffage électrique permet une bien meilleure utilisation de la salle par les associations communales organisatrices de manifestations.

— MAIRIE —

- Les travaux d'aménagement de la nouvelle mairie ont débuté. Les entreprises ont été retenues à la suite d'un appel d'offres.

Cette réalisation offrira un meilleur accueil de vous tous dans la maison commune, ainsi que pour les diverses associations communales ou intercommunales ayant leur siège à Boeil-Bezing.

Il en sera de même pour le service administratif, le volume des dossiers étant de plus en plus important, il se trouve bien trop à l'étroit actuellement.

Enfin cet aménagement permettra aux administrés ayant à s'entretenir avec le Maire de problèmes les concernant particulièrement de pouvoir le faire dans un cadre de discrétion qui améliorera sensiblement la qualité de ces entretiens.

Travaux de voirie communale et rurale

LES PROGRAMMES DE VOIRIE SUBVENTIONNES SONT GROUPES SUR DEUX ANS

— VOIRIE COMMUNALE :

- **Remise en état des voies communales pour 1979/1980**
- Rue du Bois entre les voies départementales 38 et 212
- Rue d'Angaïs
- Rue de la Gare
- Rue du Temple
- Rue des Côteaux.

— Aménagement des carrefours :

- Rue du Bois - Rue d'Angaïs
- Rue du Moulin - Chemin départemental 937
- Construction d'un mur de soutènement rue du Gave à la suite d'un élargissement de cette voie.

— VOIRIE RURALE :

- Programme d'élargissement et goudronnage du chemin rural de « Darre la gare ».

— CHEMIN DEPARTEMENTAL 937 :

- Suppression de la flaque d'eau en limite Boeil-Bezing-Bordes.
- Installation des feux tricolores au carrefour des écoles et du C.D. 937.

Cette réalisation dont les travaux sont approuvés devrait intervenir en janvier 1981, ceci améliorera la sécurité pour les enfants à la rentrée et à la sortie des classes.

Electrification

EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION ET POSE DE NOUVEAUX TRANSFORMATEURS

Cette année l'effort s'est porté sur le quartier « Bezing et Gabares » avec la pose de deux transformateurs supplémentaires, rue de la Gare et rue du Temple.

L'ordre de service a été donné à l'entreprise pour l'électrification du complexe sportif, avec la pose d'un transformateur et d'une ligne basse tension.

Ces travaux seront réalisés par le syndicat départemental d'électrification rurale et pour le compte de la commune.

Complexe sportif

— L'aménagement de terrain des sports a commencé.

TRAVAUX REALISES

- Préparation de l'aire de jeux et semis du gazon.
- Mise en place d'un puisard en bout du terrain.
- Création d'une tranchée drainante le long du terrain coté douches et vestiaires.
- Installation de l'eau potable.
- L'électrification du terrain est en cours.

Ces aménagements ont été décidés par le conseil municipal pour anticiper sur le programme subventionnable.

LE PROGRAMME SUBVENTIONNE COMPRENDRA LA CONSTRUCTION DE :

- Douches, vestiaires, main courante, un terrain tennis, clôture et parking, rue du Bois.

Ce programme devrait voir sa réalisation en 1981.

Une réunion de travail a eu lieu en mairie avec Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports, l'architecte, le géomètre et la commission communale des sports, ceci afin de considérer ensemble les problèmes posés par ces aménagements et constituer les dossiers à présenter pour obtenir la subvention départementale.

Ordures ménagères

Depuis le 17 novembre, l'usine de traitement pour les ordures ménagères fonctionne à Bénéjacq. La commune y participe.

Cette usine a été construite par le syndicat à vocation multiple de la région de Nay dont la commune fait partie.

Tout dépôt d'ordures ménagères est donc interdit sur le territoire de notre commune.

D'autre part nous vous avons informés sur la nature des objets à ne pas mettre dans les sacs plastique, ceci pour préserver le bon fonctionnement de l'usine de traitement et éviter des incidents mécaniques qui seraient susceptibles d'entraver sa bonne marche.

Le ramassage des ordures a lieu une fois par semaine, le mercredi matin.

Matériel municipal

La commune a fait l'acquisition de tables et de chaises. Celles-ci sont utilisées par les associations communales.

A l'occasion de fêtes familiales elles sont aussi prêtées aux personnes qui en font la demande et dans la mesure des disponibilités.

Pour toute demande s'adresser à :

Monsieur Lacrampe René, conseiller municipal, désigné comme responsable du matériel.

La commune a aussi acheté un micro portatif qui est utilisé lors des diverses manifestations officielles.

Il est prêté aux associations communales qui en font la demande.

Travaux de défense sur le gave

Chaque année des travaux de défense sont exécutés afin de limiter les dégâts occasionnés par les crues du Gave.

Cette année une série d'épis en enrochements sont mis en place quartier « Ségasie ».

Ces travaux sont effectués par le syndicat de défense contre les inondations du Gave de Pau et pour le compte de la commune.

Il faut savoir qu'une étude est en cours, pour un aménagement d'ensemble du Gave avec la création de seuils, ce qui devrait permettre le maintien de la nappe phréatique, et pour la rivière de retrouver un régime des eaux plus normal.

Bureau d'aide sociale

Le Bureau d'Aide Sociale dont le Maire est président est administré par huit membres.

Tous sont tenus au secret professionnel.

Le bureau est attentif à toutes les misères des plus démunis, il fonctionne dans la discrétion la plus absolue et s'emploie à examiner les dossiers qui lui sont soumis en faisant abstraction de tous préjugés d'où qu'ils viennent.

SERVICE D'AIDE MENAGER A DOMICILE

Créé en 1974 un service d'aide ménagère à domicile fonctionne pour les personnes qui rentrent dans le cadre de la loi autorisant cette aide ; il donne entière satisfaction. Madame Lartigalot assure ce service.

Toute personne intéressée qui souhaiterait obtenir des renseignements peut s'adresser à Monsieur le Maire.

Le Bureau d'Aide Sociale assure la coordination des activités d'entraide dans la commune.

Fêtes de fin d'année

— GOUTER DES ENFANTS DES ECOLES :

Chaque année la commune offre un goûter aux enfants des écoles, celui-ci est organisé la veille des vacances de Noël.

— COLIS DES PERSONNES AGEES :

Un colis est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus.

— La distribution a lieu la veille de Noël.

— REMISE DE COUPE

A la fin de la saison de foot-ball et au nom du conseil municipal le Maire remet une coupe à l'équipe jugée par la section comme étant la plus méritante de l'année.

C'est aussi l'occasion pour le Maire de remercier tous les dirigeants du Bœil-Bezing Sport et Culture pour leur dévouement et leur travail inlassable pour assurer la bonne marche de ce club.

Syndicats intercommunaux dont fait partie la commune

- Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Nay.
- Syndicat du C.E.S.
- Syndicat départemental d'électrification.
- Syndicat de défense contre les inondations du Gave de Pau.
- Syndicat de défense contre les inondations du Lagon.
- Syndicat d'irrigation du Baniou.
- Syndicat d'adduction d'eau potable.
- Syndicat de la perception.
- Syndicat d'irrigation du Lagon.

Troisième âge

Bœil-Bezing est une des toutes premières communes rurales à créer son club du 3^e âge, ce fut en avril 1976.

Il se nomme « SOLEIL D'AUTOMNE ». Il est animé par un président et un bureau dynamiques, des personnes plus jeunes participent aussi à la vie de ce club. Il se réunit tous les jeudis à la salle de réunion communale.

Plusieurs activités y sont organisées ainsi que des voyages collectifs et des repas en commun.

Le président vous donne quelques détails :

« Tout le monde à Bœil-Bezing connaît « SOLEIL D'AUTOMNE », notre sympathique club qui toutes les semaines depuis bientôt cinq ans permet aux personnes ayant des loisirs de se retrouver et pour les dames surtout d'échanger des idées et de comparer leurs petits travaux, broderie, tricot, couture, etc...

Plusieurs fois par an, des voyages d'une journée font découvrir à beaucoup les beautés de notre région et ce qui ne gâte rien, ses charmes gastronomiques. Il suffit d'assister une fois au retour d'un de ces voyages pour juger de la joie des participants et de l'excellente ambiance de ces promenades.

Notre club qui a sa formation groupait une cinquantaine de personnes réunit actuellement environ quatre-vingts adhérents ; malgré cela je crois qu'un certain nombre de retraités hésitent encore pour des raisons diverses à se joindre à nous. Je ne peux que les inviter à venir nous voir un jeudi après-midi ils pourront ainsi se rendre compte de ce qu'est réellement le club et alors peut-être auront-ils envie d'y adhérer et de participer ainsi à nos efforts pour que se renforcent entre tous les habitants de Bœil-Bezing originaires et « étrangers » les sentiments d'amitié et de compréhension qui devraient exister partout ».

Le Président,
LACAMBRE.

Le comité officiel des fêtes

Cette association créée en 1972 a pour but l'organisation des fêtes officielles, sportives ou culturelles, réjouissances publiques sur le territoire de notre commune ou la défense des intérêts de la commune à l'occasion de manifestations organisées par des tiers.

L'association comprend :

- Les membres de la commission communale des sports.
- Les membres adhérents, actifs ou honoraires.
- Les membres permanents représentant les diverses associations sportives ou culturelles de la commune.

Bœil-Bezing sport et culture

Le Bœil-Bezing Sport et Culture tient une grande place dans l'animation de notre commune.

La diversité des activités permet à chacun de s'exprimer selon ses goûts, ses aptitudes.

Six sections composent le club :

- Foot-ball avec 105 adhérents,
- Danse avec 32 adhérents,
- Gymnastique avec 23 adhérents plus 17 qui pratiquent la danse moderne,
- Montagne avec 26 adhérents,
- Photo avec 18 adhérents,
- Pétanque avec 15 adhérents et qui a compté jusqu'à 53 adhérents.

La pétanque est un sport qui peut se pratiquer de 6 à 90 ans. Il convient aussi bien à la femme qu'à l'homme.

Au cas où vous seriez intéressé par ce sport vous vous adressez à M. Curon, garde-champêtre.

Il ressort du décompte des adhérents aux différentes sections que près de 25 % de la population participe à la vie de ce grand club.

Anciens combattants

L'Association locale comprend les anciens de 1914/18, les combattants de 1939/1945 ceux de l'A.F.N. et d'Indochine.

Elle organise toutes les cérémonies officielles ainsi qu'un banquet annuel le 11 novembre.

Cette association est ouverte à tous les combattants sans distinction d'âge, s'adresser à Monsieur Tour, qui en est le Président, tous les combattants intéressés y seront les bienvenus.

Association de chasse

La Société de Chasse de Boël-Bezing est affiliée à « La Ribère » qui regroupe plusieurs communes. Celle-ci assure le repeuplement en gibier organise des battues. Il y a actuellement 78 chasseurs dans notre commune.

Les services administratifs de la mairie

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours de

17 h 15 à 19 heures

FERME LE SAMEDI

Monsieur Pees, Maire, reçoit sur rendez-vous soit en Mairie ou à son domicile, 42, rue Henri-IV.

Sauf cas de force majeure on peut aussi le rencontrer en mairie de 18 h 30 à 19 heures.

Vous pouvez exprimer vos désirs ou doléances sur un cahier mis en permanence à votre disposition en mairie.

Révision de la liste électorale pour 1981

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues au Secrétariat de la Mairie jusqu'au 31 décembre 1980.

Présenter le livret de famille où le livret militaire ou la carte d'identité.

Il est rappelé que l'inscription est obligatoire mais non automatique.

Elle concerne :

- Les jeunes gens âgés de 18 ans au 28.2.1981,
- Les personnes ayant changé de domicile,
- Les naturalisés.

Les électeurs ou électrices qui se trouveraient omis ne pourront attribuer leur non inscription qu'à leur négligence.

Recensement militaire classe 1983

Les jeunes gens nés en 1963 doivent se faire recenser à la Mairie aux dates suivantes :

- Nés au 1^{er} trimestre 1963 : en janvier 1981,
- Nés au 2^e trimestre 1963 : en avril 1981,
- Nés au 3^e trimestre 1963 : en juillet 1981,
- Nés au 4^e trimestre 1963 : en octobre 1981.

Renseignements utiles

POUR OBTENIR :	S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR
Extrait et bulletin de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos nom, prénom, date de naissance et joindre une enveloppe timbrée.
Extrait et bulletin de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos nom, prénom, date de mariage et joindre une enveloppe timbrée.
Extrait et bulletin de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Indiquer la date du décès et joindre une enveloppe timbrée.
Fiche état civil familiale ou individuelle	Mairie de votre choix	Livret de famille.
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité (récentes), 1 timbre fiscal (30,00 F), le livret de famille et l'ancienne carte en cas de renouvellement.
Passeport	Mairie du domicile	2 photos d'identité récentes, 1 timbre fiscal à 150 F, la carte d'identité et le livret de famille (éventuellement le passeport périmé).
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille
Casier judiciaire Mle 3	Grefe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	Donner son état civil et son adresse.
Certificat de nationalité française	Grefe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille + pièces prouvant la nationalité française.
Livret de famille (copie)	Mairie du lieu de mariage	Fournir toutes dates nécessaires.
Carte grise	Préfecture de Pau	Demande sur formulaire, certificat de vente, carte grise barrée, certificat de non gage pour véhicules venant d'un autre département.